



université PARIS-SACLAY

DES NORMES D'AVANT-GARDE ? TEMPORALITÉS DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

La journée d'étude "Des normes d'avant-garde ? Temporalités du droit de l'environnement" s'inscrit dans le cadre du projet « Sociohistoire du droit de l'environnement » soutenu par la MSH Paris Saclay. Elle vient mettre en lumière la question environnementale au regard du droit de l'environnement et de son inscription dans le temps.

Jeudi 9 juin 2022; de 9h à 17h

ENS Paris-Saclay

Salle 1Z71

4 av. des Sciences

91190 Gif-sur-Yvette

PROGRAMME

9h - Accueil des participant.es

9h20 - Mot de bienvenue

9h30-11h15 - Session 1 Des frontières du droit de l'environnement

Animation : Jérôme Fromageau

- » Jean Bérard (ENS Paris-Saclay, ISP), « La nature redoublée. Archéologie des normes environnementales »
- » Noé Wagener (Université Paris-Est Créteil, ISP), « Aux premières heures du droit de l'environnement, les concepts juridiques englués »
- » Ariane Desroches-Touchain (ENS Paris-Saclay), « Paniques climatiques, paniques juridiques ? Temporalités de l'assurance des catastrophes naturelles »

Pause

11h30-12h45 - Session 2 Conflits de ressources et temporalités

Animation : Marie Cornu

- » Nino Lima (UVSQ, CHCSC), « Temps scientifique contre temps immémoriaux : les droits communaux emportés par le courant dans l'arrière-pays madrilène (1840-1920) »
- » Louise Marsia, David Scheer, (INCC, D.O. Criminologie, Bruxelles), « L'eau ou la pierre : d'un conflit de voisinage à la modification controversée de la réglementation environnementale »

Déjeuner

14h00-15h15 - Session 3 Le droit et l'avenir du climat

Animation : Pierre Thévenin

- » Nadège Ressia (Université de Nanterre), « Impensés du changement climatique en droit des contrats, de l'ignorance organisée au renouveau contractuel »

» Thierry Largey (Université de Lausanne – Faculté de droit, des sciences criminelles et d’administration publique (FDCA), « La prise en compte de l’avenir lointain en droit de l’environnement. Le cas de l’utilisation de la force hydraulique à l’aune des changements climatiques »

15h30-16h45 - Session 4 Lutter et négocier

Animation : Anne-Claude Ambroise-Rendu

» Jean-Philippe Tonneau (CENS, IDHE.S Nanterre), « Mobiliser le droit pour défendre le climat, l’exemple des avocats, des magistrats et des militants associatifs du contentieux climatique »

» Stéphanie Barral (INRAE/LISIS), Fanny Guillet (CNRS / CESCO), « Négocier la durée : jeux d’acteurs dans la conception et l’application du droit de l’environnement. Le cas des politiques de neutralité écologique en France »

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription obligatoire ici.

Avec le soutien de la MSH Paris-Saclay

